

Le règne de Tibère a duré depuis le 19 août de l'an 14, jusqu'à sa mort arrivée le 16 mars de l'an 37, c'est-à-dire en tout 22 ans et demi environ. Les deux procurateurs qu'il envoya en Judée ont administré cette province, Valérius Gratus, le premier, pendant *onze* ans, et Ponce-Pilate, le second, pendant *dix* ans; en tout *vingt et un ans*, depuis le mois de septembre de l'an 14 au plus tôt jusqu'au même mois de septembre de l'an 35 (1).

4. ÉPOQUE DE LA PRÉDICATION. — Si l'on observe maintenant que saint Jean-Baptiste n'a commencé à prêcher que sous l'administration de Pilate (Luc, III, 1) et qu'un intervalle d'*au moins quatre ans* a dû s'écouler entre cette première prédication de saint Jean-Baptiste et la MORT du Sauveur, arrivée pendant la Pâque des Juifs, on en conclut que ce dernier événement n'a pu avoir lieu que de la PAQUE de l'an 30 à celle de l'an 35. Ce résultat confirme la date de l'an 33 que nous croyons être la véritable, en même temps qu'il tend à exclure celle de l'an 29, défendue par une partie de l'école moderne.

§ II. — L'âge approximatif de Notre-Seigneur au commencement de sa prédication.

1. Le texte de saint Luc. — 2. Le sens du mot *αρχόμενος*. — 3. Le sens du mot *ωστι*. — 4. Nombres cités sans correctif. — 5. Nombres cités avec un correctif. — 6. Exemples. — 7. Un nouveau lit de Procuste. — 8. Sens de l'approximation.

1. LE TEXTE DE SAINT LUC. — *Jésus avait environ trente ans, quand il commença*; ou, dans le texte original : Καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς ὡσεὶ ἔτων τριάκοντα, ἀρχόμενος; et dans la Vulgate : *Et ipse Jesus erat, incipiens, quasi annorum triginta*. (Luc, III, 23.)

(1) Voir *Notes complémentaires*, n° 9. (Époque de la révocation de Pilate.)

Un grand nombre d'historiens et d'interprètes ont pris pour principale base de la chronologie évangélique cet âge approximatif de trente ans, attribué à Notre-Seigneur au début de sa prédication. Ils ont donc fait commencer la prédication, les uns avec la trentième, les autres avec la trente et unième année du Sauveur, selon différentes manières d'interpréter le mot : ἀρχόμενος, *commençant*. Malgré cette légère divergence, ces auteurs semblent s'accorder tous, en voyant dans ces mots : *environ trente ans*, un nombre exact et non approximatif.

2. LE SENS DU MOT ἀρχόμενος. — Constatons d'abord le sens du texte de saint Luc, et en premier lieu le sens du mot ἀρχόμενος.

Ce mot se rapporte-t-il au nombre *trente* de manière à signifier que Notre-Seigneur commençait sa trentième année lorsqu'il fut baptisé? Quelques interprètes, notamment saint Irénée, saint Epiphane, l'abbé de Vence, etc., ont en effet adopté cette interprétation. Mais les commentateurs les plus autorisés, tels que Origène, saint Justin, Euthyme, le vénérable Bède, parmi les anciens, Corneille Lapiere, Jansénius, Ménochius, Noël Alexandre, etc., parmi les modernes, pensent que le mot ἀρχόμενος a ici un sens absolu et indique simplement le commencement de la mission évangélique. Ce dernier sens est adopté aujourd'hui par la plupart des interprètes, quelle que soit d'ailleurs leur opinion sur les années de Jésus-Christ, et nous osons dire qu'il est en effet le seul admissible et le seul rationnel (10, *Notes C.*).

« Je comprends, dit à ce sujet le P. Patrizzi, ce que veut dire cette phrase : avoir environ trente ans; et cette autre phrase : commencer sa trentième année; mais je ne comprends plus ce que signifient ces mots : commencer comme trente années. La particule *comme*, et le nombre cardinal *trente*, forment un désaccord complet avec

le mot *commencer*, ainsi compris. Pour indiquer ici un commencement d'années, il faudrait supprimer la particule *comme*, et mettre le nombre ordinal *trentième*, à la place du mot *trente* (L. III, *Diss.* 47, n. 3). »

Au contraire, dans le vrai sens de la phrase, le mot *commençant* est nécessaire pour désigner à quelle époque Jésus avait l'âge indiqué, laquelle époque est le *commencement* de sa prédication. L'Évangéliste a donc ajouté ce mot, parce que sans cela la phrase aurait présenté un non-sens et une indétermination réelle.

La signification du mot ἀρχόμενος est du reste justifiée par plusieurs autres phrases de saint Luc, où l'on retrouve le même mot dans le même sens (1). Une autre raison qui contribue encore à déterminer ce sens : c'est la nécessité d'avoir, chez les Juifs, non pas trente ans *commencés* mais trente ans accomplis, pour pouvoir enseigner publiquement.

3. LE SENS DU MOT ὡσεὶ. — Tel étant le sens du mot ἀρχόμενος, quel est maintenant celui des mots : ὡσεὶ τριάκοντα ἔτη, *âge comme de trente ans* : et quelle latitude d'interprétation peuvent-ils et doivent-ils admettre ?

La particule grecque ὡσεὶ, en latin *quasi*, en français *comme* ou *environ*, a nécessairement une signification, une raison d'être dans le texte sacré. Plusieurs interprètes, il est vrai, prétendent tenir suffisamment compte de ce mot, en supposant qu'il indique une différence de quelques jours seulement sur le nombre entier des trente années.

Ce sentiment est-il le plus probable ? Le correctif employé par saint Luc indique-t-il une fraction d'année seulement, mois ou jours, ou bien plutôt indique-t-il des années entières ?

(1) Voir *Actes des Apôtres*, c. 1, v 22, et c. x, v 37.

Le nœud de la question chronologique est dans cette appréciation. Or nous prétendons et nous croyons pouvoir prouver que l'approximation indiquée porte sur des années entières, et que tel est *l'unique sens littéral* de la phrase de saint Luc.

Voici les raisons :

4. NOMBRES CITÉS SANS CORRECTIF. — On trouve très souvent dans la sainte Ecriture, et plus de vingt fois dans saint Luc en particulier, des nombres d'années exprimés sans aucun correctif, et même presque toujours il en est ainsi. Dans ce cas, il est certain que ces nombres sont *moralement exacts*, c'est-à-dire *exacts à quelques mois près* ; mais on peut toujours y supposer, en plus ou en moins, une fraction d'année, des jours ou des mois sous-entendus, et cela, sans que l'écrivain sacré ait eu besoin d'ajouter dans son texte la particule *comme* ou *environ*.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, pris dans la même page où est écrit le texte qui nous occupe, saint Luc dit (II, 45) que Jésus *avait douze ans* lorsque, étant allé célébrer la fête de Pâque à Jérusalem, il continua d'y rester après le départ de ses parents. — L'Évangéliste donnant ce nombre de douze années sans aucun correctif, il est dès lors certain que Notre-Seigneur n'avait ni onze ans seulement ni treize ans passés ; mais avait-il douze ans juste, jour pour jour ? Non, il avait douze ans et quelques mois, et ce sentiment est le seul admissible, car la disparition du Sauveur ayant eu lieu quelques jours après la fête de Pâque de cette année (31 mars, 760 de Rome), il y avait alors plus de trois mois que l'anniversaire de sa naissance était passé. On peut faire le même raisonnement sur mille autres textes.

5. NOMBRES AVEC UN CORRECTIF. — *Ainsi quand l'Écriture donne un nombre d'années quelconque sans correctif,*

on peut toujours et on doit le plus souvent supposer, en plus ou en moins, une fraction d'année, des jours ou même des mois entiers.

Par conséquent, pour que le correctif ajouté par saint Luc ait une signification réelle, ce qui doit être, il faut que cet évangéliste ait eu, en l'écrivant, l'intention de désigner une différence POSSIBLE, non seulement de quelques jours ou de quelques mois, mais bien de quelques années. Autrement la présence de ce correctif ne signifierait absolument rien; il faudrait en supprimer le sens, ce qui serait contraire à l'inspiration des Livres saints.

Cette interprétation ressort également du langage ordinaire: quand on dit qu'une personne a environ trente ans ou comme trente ans ou une trentaine d'années, on n'a jamais l'intention de ne désigner que la trentième année exclusivement, même avec un certain nombre de jours ou de mois en différence, mais on veut indiquer cet âge à quelques années près.

Cela est encore d'autant plus naturel que, dans le nombre dizainier trente, les simples unités peuvent être regardées comme des fractions. Il n'en serait pas de même si l'on disait, par exemple: Cet homme a environ trente-deux ans. Cependant rien n'empêcherait ici encore d'admettre une différence d'années entières en plus ou en moins (1).

6. EXEMPLES. — On peut encore confirmer cette interprétation, en comparant la phrase de saint Luc avec

(1) « L'Écriture, dit saint Augustin (*Quæstio XLVII, in Exod.*), dans le calcul des temps, a coutume de négliger les petits nombres en plus ou en moins. » C'est ainsi que nous disons: les 70 disciples de Jésus-Christ et les Septante interprètes de la Bible, quoique les uns et les autres aient été 72. Ainsi encore l'on disait à Rome le collège des *Centumvirs*, quoique ce tribunal fût composé de cent cinq juges.

A plus forte raison on peut croire qu'il en est ainsi, lorsque l'Écriture ajoute le mot *environ* au chiffre dizainier trente.

d'autres passages du même auteur, où le même correctif se trouve employé.

Ainsi, Notre-Seigneur ayant promis à quelques-uns de ses disciples qu'ils verraient le Fils de l'Homme dans la gloire de son règne, il arriva en effet, environ huit jours après cette promesse, qu'il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les conduisit sur la montagne du Thabor pour les rendre témoins de sa transfiguration...

Or, saint Matthieu et saint Marc, racontant identiquement la même promesse et le même fait, disent positivement, et sans correctif, qu'il ne s'écoula que six jours entre les deux. Ainsi, dans cet endroit, l'emploi du correctif a permis à saint Luc de ne donner la date réelle qu'à deux jours près sur six. C'est le tiers du nombre exact, et le quart du nombre énoncé.

Bien plus, en parlant de l'heure du crucifiement, saint Marc dit qu'il était la troisième heure et saint Jean qu'il était environ la sixième heure. Ici l'approximation du mot *environ* paraît énorme; c'est la moitié du nombre énoncé.

7. UN NOUVEAU LIT DE PROCUSTE. — Certes nous sommes loin de vouloir appliquer une largeur semblable d'interprétation au texte concernant l'âge de Notre-Seigneur; mais nous devons insister sur le caractère purement approximatif de ce texte, parce que le grand nombre des interprètes et des historiens paraît s'y être trompé. Vouloir avoir des dates exactes sans les chercher autant qu'il était nécessaire, ils se sont emparés de ce texte; ils ont supprimé ou changé le sens du correctif, et, sur ce nombre de trente années, ils ont élevé une chronologie qu'ils ont le tort de donner comme exacte, quand elle n'est qu'approximative.

Disons-le dès maintenant: ce nombre est devenu un vrai lit de Procuste sur lequel la vie du Sauveur a dû s'ajuster forcément et exactement. Quelques auteurs,

comme Eusèbe, Denys le Petit et Dom Calmet, connaissant clairement l'époque de la mort du Sauveur, arrivée en l'an 33 È. C., en ont pris acte pour retrancher les premières années de sa vie. Victimes de cette erreur, ils ont fait des efforts incroyables pour prolonger de quatre ans au moins la vie d'Hérode I^{er} et ne le faire mourir qu'en l'an I^{er} de l'ère chrétienne (1).

D'autres, comme Pagi, Pezron et Sanclemente, voyant qu'il fallait nécessairement mettre la naissance du Sauveur quatre ans au moins avant le commencement de l'ère chrétienne, ont voulu absolument reprendre ces quatre années à la fin de sa vie, et ils ont reporté ainsi l'époque de sa mort de l'an 33 à l'an 29.

L'interprétation trop absolue du texte de saint Luc a été pour beaucoup la cause de ces efforts en sens contradictoire.

Ce texte, comme nous croyons l'avoir suffisamment prouvé, indique seulement l'âge de Notre-Seigneur à quelques années près, et il faut réellement des dates plus exactes pour établir avec précision l'âge véritable.

8. LE SENS DE L'APPROXIMATION. — Avant de terminer ce paragraphe, nous pouvons déjà, et sans recourir aux dates exactes, préciser dans quel sens on doit comprendre la différence indiquée sur le nombre des trente années : savoir si cette différence doit être ajoutée ou retranchée.

Il n'est pas douteux qu'elle doive être ajoutée, et voici pourquoi. Au temps de Notre-Seigneur, personne ne pouvait exercer un ministère religieux avant d'avoir atteint l'âge de trente ans (2). Il est même très probable que le texte de saint Luc fait allusion à cet âge légal. Or, il est

(1) Voir Dom Calmet, Bible, t. X, *dissertation sur les années de Jésus-Christ*.

(2) Voir livre des Nombres, c. iv, v 23, etc.

certain que Notre-Seigneur qui, dès le commencement de sa prédication, exerçait les fonctions de lecteur et de docteur dans les synagogues (saint Luc, iv, 17, etc.), et qui était dès lors honoré par ses amis et ses ennemis du titre de Rabbi (saint Jean, i, 38, etc.), il est bien certain, disons-nous, que Notre-Seigneur avait alors atteint l'âge légal de trente ans, et, si le correctif employé par saint Luc indique une différence de quelques années sur cet âge, cette différence doit être prise en plus et non en moins.

Cette dernière conclusion va ressortir encore plus évidemment de la discussion suivante.

§ III. — *L'âge approximatif de Notre-Seigneur à la fin de sa prédication.*

1. Le texte de saint Jean. — 2. Interprétations diverses. — 3. Opinion de saint Irénée. — 4. Conclusion.

1. LE TEXTE DE SAINT JEAN. — Saint Jean cite une réponse faite par les Juifs à Notre-Seigneur, moins de six mois avant la Passion, et, dans cette réponse, ceux-ci, loin de lui reprocher de n'avoir par l'âge légal de trente ans, font entendre qu'il était ou paraissait beaucoup plus âgé. « Vous n'avez pas encore cinquante ans, lui dirent-ils, et vous avez vu Abraham! Πεντήκοντα ἔτη οὐπω ἔχετε, καὶ Ἀβραάμ ἐώρακας; » (Jean, viii, 57.)

Dans leur sens naturel, ces paroles indiquent que la physionomie de Notre-Seigneur dénotait alors un âge de quarante ans environ ; il pouvait peut-être ne pas avoir encore cet âge ; mais du moins l'aspect de son visage ne l'indiquait plus clairement, et les Juifs ont craint de se tromper en lui donnant *moins de quarante ans*. Ils ont donc ajouté une dizaine de plus, afin de parler sûrement,